

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 21 (1950)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Les vestiges barbares de Bassecourt  
**Autor:** Rais, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825407>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXI<sup>e</sup> ANNÉE

PARAIT UNE FOIS PAR MOIS

N<sup>o</sup> 6. JUIN 1950

## SOMMAIRE :

*·Les vestiges barbares de Bassecourt*  
*La Société des Forces électriques de la Goule*  
*Marché du travail — Chronique économique*

## LES VESTIGES BARBARES DE BASSECOURT

### 1. Introduction

Lors de la construction de la ligne de chemin de fer Delémont-Glovelier (1875-1876), des ouvriers avaient découvert près de Bassecourt, un peu au sud de l'antique chapelle de Saint-Hubert, à cinq minutes du village, un cimetière ancien, où gisaient des ossements, des crânes, des armes, des outils, des parures. Un maître du Collège de Delémont, M. Henri Duvoisin, s'intéressa à ces objets, les recueillit et les remit au musée du Collège. La commission lui paya ses frais de déplacement et supporta les frais de remise en état et d'entretien des objets recueillis. Le tout fit une dépense de 190.— fr. Une première analyse permit d'établir qu'il s'agissait des restes de sépultures barbares datant des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles de notre ère. La collection porta dès lors le nom de collection burgonde. Elle fut transférée le 15 novembre 1941 au Musée jurassien de Delémont, tout en restant la propriété du Progymnase.

M. Duvoisin a rédigé un rapport sur ses fouilles. Il s'agit d'un petit cahier bleu, 17 pages manuscrites, sans date, conservé dans les archives du Progymnase de Delémont. Ce rapport n'a jamais été publié. Nous pensons rendre service à nos historiens en le publiant aujourd'hui, avec un retard de 70 ans et remercions la Commission du Progymnase d'avoir bien voulu le mettre à notre disposition.

Le rapport comprend deux parties : le rapport de M. Duvoisin et le rapport de M. le professeur Dr Kollmann sur les crânes trouvés dans un vieux cimetière près de Bassecourt.

## 2, Le rapport de M. Henri Duvoisin

Lors de la construction de la voie ferrée Delémont-Porrentruy, on établit une ballastière à Bassecourt, un peu au S. de l'antique chapelle de Saint-Hubert, à 5 minutes de marche du village. A un mètre de profondeur environ, les ouvriers trouvèrent dans le gravier des ossements humains et des antiquités. Malheureusement un grand nombre d'objets furent brisés ; beaucoup d'autres furent recueillis par des entrepreneurs et envoyés au-delà de nos frontières ; quelques-uns me furent remis pour être déposés au musée de Delémont.

Après que la construction du chemin de fer fut achevée, l'Administration de notre Progymnase fit procéder à quelques fouilles dans les terrains situés entre la voie et la chapelle ; ces recherches ont été poussées jusque dans le petit cimetière qui touche la chapelle et dans lequel on n'a plus enterré, d'après la tradition, depuis l'époque de la peste noire, soit depuis le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.

C'est de ces découvertes, intéressantes au point de vue de l'histoire du pays, que je me propose de vous entretenir pendant quelques instants. Mon travail sera naturellement fort incomplet, le temps ne me permettant pas d'aborder toutes les questions qui se présentent, tant au point de vue des mœurs et des habitudes, qu'à celui de l'industrie du peuple dont les restes se trouvent ensevelis à Bassecourt. J'ai d'ailleurs pensé que la vue de quelques antiquités vous intéressait plus que les descriptions que je pourrais en faire : c'est dans ce but que j'ai apporté la petite collection que vous avez sous les yeux (voir les planches).

Les débris humains de Bassecourt indiquent des hommes de taille généralement au-dessus de la moyenne ; la plupart devaient être dans la vigueur de l'âge, quoique, par ci par là, on rencontre cependant des squelettes d'enfants. Les os sont dans un état de décomposition extrême ; ils sont tellement friables que ce n'est qu'avec peine qu'on peut les sortir du gravier sans les briser ; les petits os ont complètement disparu. Les squelettes sont bien alignés, rangés parallèlement, la tête à l'Occident et les pieds au Levant. Ils sont placés à des profondeurs variant de 60 cm. à 2 m. A l'exception d'une tombe où l'on a retrouvé des clous avec des restes de bois on ne peut constater nulle part l'existence de cercueils. Nous pensons même que ce mode d'inhumer n'était pas pratiqué, car la tête de chaque squelette est généralement entourée de pierres d'assez fortes dimensions ; ces pierres étaient probablement empilées avec soin pour que le visage du défunt fut protégé contre la pression des quelques pieds de terre qui servaient à le recouvrir.

La réunion en cet endroit de squelettes d'hommes, de femmes et d'enfants, l'ordre dans lequel ils sont disposés, la profondeur variable à laquelle ils sont placés, nous permettent de dire avec certitude que nous nous trouvons en présence d'un cimetière, établi pour une population sédentaire, et ayant servi pendant de longues années. Il est même probable, comme le dit M. le Dr Quiquerez dans une de

ses publications, que le village primitif de Bassecourt était près de la chapelle de Saint-Hubert et que c'est pour ce motif que les Allemands l'appellent Altdorf, nom sans rapport avec celui du village actuel. La chapelle pouvait être le centre de quelques maisons en bois, comme l'étaient jadis toutes celles de nos villages et elles n'ont pu laisser de traces.

Mais quelle était cette population ? C'est ce que nous examinerons plus loin, après avoir passé en revue les divers objets trouvés dans les tombes et consistant en armes, ornements, poteries, etc.

Les armes qui sont toutes en fer fort oxydé, comprennent des épées, des couteaux, des fers de lance, des pointes de flèche, des haches et un trident.

Les épées sont de dimensions fort diverses : la plus grande mesure 70 cm. de longueur, la plus petite 29 cm. Elles sont toutes sans garde, à une ou deux rainures longitudinales tranchantes d'un seul côté et munies d'un manche en bois ordinairement placé autour du fer. Une de ces épées possède une espèce de douille dans laquelle se plaçait le manche.

Les couteaux ont des formes et des dimensions très variables, mais ils n'offrent rien de particulier à signaler. Ils étaient placés, avec les épées, le long de la jambe gauche, dans un fourreau fixé au ceinturon. Dans une tombe, l'épée et le couteau ont été trouvés en croix sur le corps ; le mort les tenant dans ses deux mains.

Les fers de lance et de javeline, dont nous possédons trois exemplaires, ressemblent pour la forme aux fers romains ; le plus grand, sur lequel on remarque une empreinte d'étoffe grossière, mesure 47 cm. Les lances étaient placées le long du corps, à gauche, l'extrémité arrivant à la hauteur de la tête. Les pointes de flèche sont remarquables par leur belle conservation et leurs formes variées ; elles diffèrent essentiellement des pointes romaines et même de celles du moyen âge trouvées au château de Sogren, près de Soyhières. Elles étaient rangées dans une espèce de carquois accroché au ceinturon, à côté de l'épée.

Le trident que nous avons trouvé et qui a conservé une partie de son manche en bois, devait être une arme de guerre ou de chasse, et non un instrument de pêche ; ses dimensions sont trop fortes pour qu'il ait pu servir à ce dernier usage ; il mesure 30 cm. de long sur 12 de large.

L'ornement le plus commun est le collier qui était porté par les hommes aussi bien que par les femmes. Dans la majeure partie des tombes, les colliers n'avaient que quelques grains ; dans cinq ou six ils étaient d'une assez grande richesse. Ces colliers sont extrêmement variés ; les grains sont de toutes grandeurs, les plus petits comme de la semence de moutarde, les plus grands comme des noix. Ils affectent toute espèce de formes. Les uns sont en ambre et terminés par des surfaces planes ; d'autres en terre colorée ; d'autres enfin sont en verre de teinte verdâtre ou d'un bleu très intense ; le verre est quelquefois mélangé avec de la terre. Dans une tombe nous avons trouvé un grain en améthyste de grosseur assez respectable.

La coutume de porter des colliers devait être très répandue et les hommes de cette époque n'étaient pas très difficiles dans le choix des grains, puisqu'ils prenaient même dans ce but des bords de vases brisés. Les plaques de ceinturon sont généralement en fer ; elles étaient fixées au cuir par le moyen de clous en bronze ou en fer, à tige percée et dans laquelle on passait un arrêt. En enlevant avec soin la couche d'oxyde qui recouvrait ces plaques, nous avons pu mettre à nu divers dessins faits avec des fils d'argent ou d'or incrustés dans le métal ; ces dessins se retrouvent jusque sur la boucle et son ardillon, et même sur les bouts de courroies ; ils sont assez différents, mais ne doivent avoir aucune signification. Une seule plaque de ceinturon en bronze a été retrouvée ; elle est grande et parfaitement conservée. Les fourreaux d'épées, en toile ou en cuir, étaient parfois terminés dans le bas, par une garniture de fer, et dans le haut par un anneau de bronze. Ils portaient, sur leur longueur, divers ornements toujours en bronze et dont quelques-uns rappellent, par leur forme et leur dessin, la tête d'un bœuf. Dans une tombe nous avons eu la bonne fortune de trouver une agrafe ou fibule d'une belle conservation. Elle est en bronze tendre et est recouverte d'une plaque d'or fixée par le moyen de clous en argent. Elle est ornée de morceaux de nacre et de verre enchassés dans des espèces de chatons et recouverte d'un dessin en relief fait avec des fils d'or. Dans la même tombe, se trouvaient avec le collier trois petites plaques en or, de la grosseur d'une pièce de 10.— fr. et ornées de dessins semblables à ceux de l'agrafe. Deux pendants d'oreilles et un bracelet en bronze méritent une mention particulière pour leurs formes gracieuses. Il en est de même d'une épingle à cheveux dont la tête est garnie de petites plaques en or. On peut voir ici que la mode adoptée par nos dames de nouer leurs cheveux derrière la tête et de les retenir au moyen d'une épingle est extrêmement ancienne.

Les anneaux de doigt ne sont pas communs ; nous n'en avons trouvé que trois en bronze. Les deux anneaux de la tombe 25 étaient placés sur la mâchoire inférieure. La coutume de se percer le nez ou les lèvres existait-elle encore comme on la retrouve aujourd'hui chez beaucoup de peuples sauvages ? C'est ce que l'on peut supposer.

Les cinq vases retrouvés à Bassecourt sont d'une conservation très remarquable pour avoir été simplement enterrés dans le gravier. Leurs formes rappellent les vases germains et gaulois et même les vases de l'âge de la pierre. Ils ont été faits sur le tour à potier ; ils n'ont pas de rebords et sont ornés de stries et de points rangés circulairement. L'un d'eux est en marne bleue ; les autres sont en terre grise ou jaunâtre, sans grains de quartz ni glaçure. Les deux plus grands ont été trouvés aux pieds, les trois petits à la hauteur des genoux. L'un des premiers renfermait les fragments d'un vase en verre, orné de stries. « Ces vases accompagnant des squelettes sont trop grands pour qu'on puisse les attribuer à des chrétiens qui en plaçaient de beaucoup plus petits auprès de leurs morts, avec de l'eau bénite et de l'encens. Ceux de Bassecourt ont plutôt servi à ren-

fermer des vivres, comme quelques peuples anciens en mettaient dans leurs sépultures. » (M. Quiquerez)

Parmi les objets dignes d'être signalés, citons encore des boucles de courroies, en bronze et en fer, des anneaux de bronze trouvés près des genoux ou dans la main gauche, des monnaies de cuivre percées d'un trou qui permettait de les enfiler comme on le fait encore en Chine, un peigne en os, un peson de fuseau en terre, un fragment de meule en siénite des Vosges et un autre en grès rouge, des silex pour le briquet, etc., etc.

Maintenant que nous avons fait connaissance avec les antiquités de Bassecourt, occupons-nous de leur assigner une date et une origine.

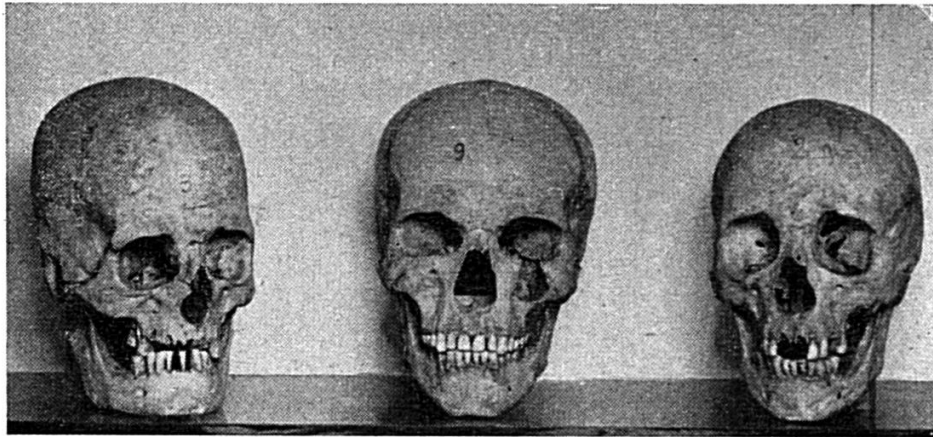
L'état des squelettes nous montre d'abord que les restes humains de Bassecourt sont d'une ancienneté relativement considérable. La présence de l'ambre doit faire présumer que ce peuple venait du Nord. Les monnaies nous sont ici d'une véritable utilité. Quoique frustes, on peut facilement les reconnaître pour des monnaies du Bas-Empire ; l'une d'elles cependant fait exception et on peut y lire les lettres B. V. R. G., c'est-à-dire les quatre premières lettres du mot Burgundia. Nous avons donc affaire à un peuple venant de la Germanie et qui s'est établi dans l'empire romain à peu près à l'époque de la chute de l'Empire d'Occident. Ce peuple ne peut donc être que le peuple burgonde qui a fait son invasion dans la deuxième moitié du Ve siècle et qui s'est fixé dans une partie de l'Helvétie à côté de l'ancienne population. Le cimetière de Bassecourt remonterait donc au Ve et au VI<sup>e</sup> siècle. Les Burgondes n'ont d'ailleurs pas laissé de traces de leur présence à Bassecourt seulement ; d'après M. Quiquerez, on aurait trouvé un grand nombre de leurs sépultures à Courfaivre dans les ruines des deux villas et aux alentours du camp romain. Ajoutons encore que le Musée de Bâle possède une agrafe de l'époque alémanique presque semblable à celle qui a été décrite plus haut et que les antiquités burgondes de Bel-Air, près de Lausanne, découvertes par Troyon vers 1830, offrent une parenté irrécusable avec celles de Bassecourt.

### 3, Le rapport de M. le professeur Dr Kollmann

Les huit crânes et os pariétaux concordent assez bien dans leur ensemble. On peut avec raison considérer les crânes I, III, IV et IX comme des représentants d'un seul et même type dolicocephale. Il y a encore deux fragments de crânes qui doivent évidemment avoir appartenu à des femmes et qui, bien que s'écartant un peu des proportions dolicocephales, peuvent aussi être classés dans cette catégorie. MM. Hirs et Rüttimeyer ont trouvé ces crânes allongés en grand nombre, en Suisse, aussi bien dans la période romaine que pendant l'époque postérieure ; ils les désignent sous le nom de « Hohbergtypus » (types des hautes montagnes). En Allemagne on les appelle « Reihengräberschädel » ou encore crânes germaniques ; en France on les appelle crânes cimméridiens. On les a aussi rencontrés en Allemagne, en France et en Suisse pendant la période alémanique

et burgonde ; et il y a en général des représentants de ce type dans plusieurs pays de l'Europe occidentale.

Une deuxième forme, au crâne, plus court, apparaît régulièrement à côté de ce premier type : c'est ce que l'on voit aussi à Bassecourt. C'est le N° II de ceux qui m'ont été envoyés. J'en donnerai plus tard les mesures exactes ; pour le moment je me contenterai de faire remarquer qu'il est grand, élevé et très bien formé.



Les crânes de Bassecourt.

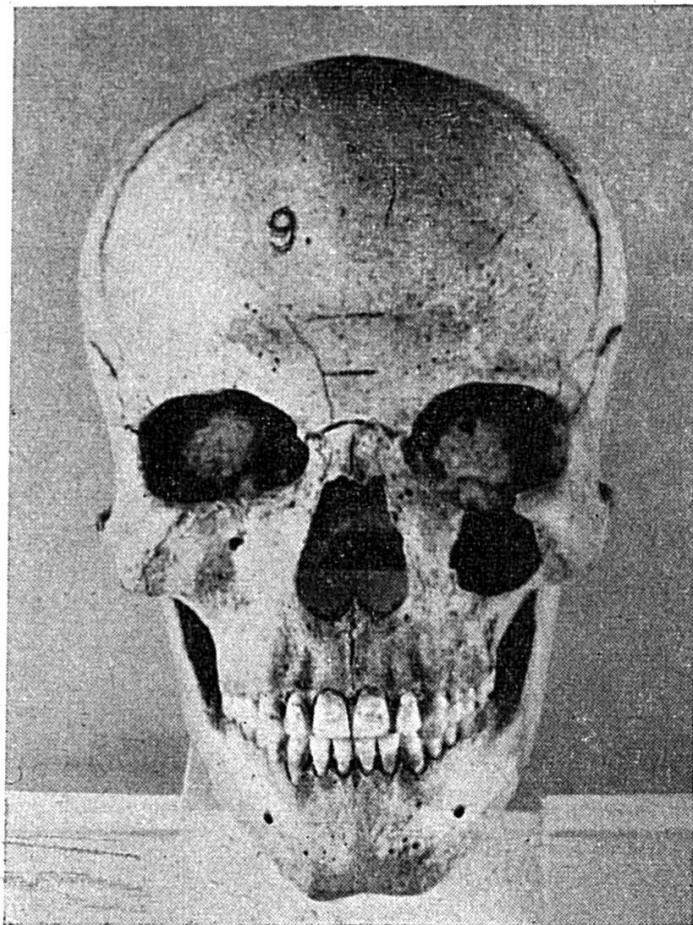
Cliché Adij No 298 (Photo André Rais)

A l'exception d'un seul de ces crânes, savoir le N° I, tous sont privés des os de la face ; il est par conséquent difficile d'établir la forme du visage de ces crânes allongés ; seule la position des os nasaux nous permet de dire avec certitude que le *vomer* était haut et étroit. Cette dernière remarque se rapporte et aux crânes allongés et à l'unique représentant des crânes à forme plus courte. Quant à ce dernier, il ne nous est pas permis de le fixer au point de vue de l'ethnologie, car nous ne savons si c'est un membre de l'ancienne population (helvétique ?) ou s'il a émigré dans le pays avec les dolicocephales indo-germaniques.

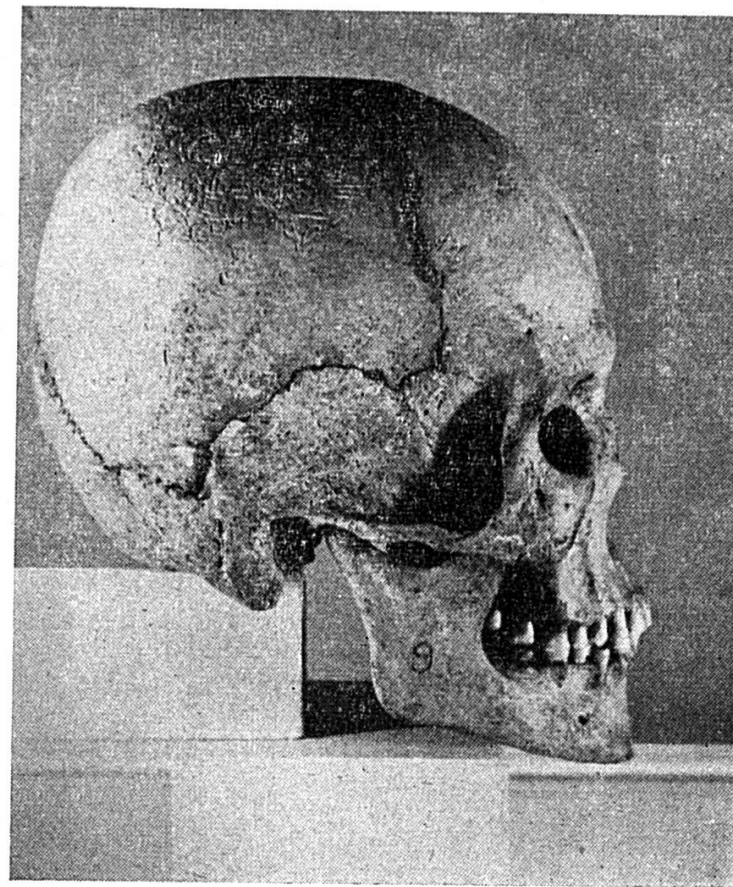
Il nous reste encore à parler d'une troisième sorte de crânes, de celui qui porte le N° VII. Ce crâne relativement bien conservé appartient, selon MM. Hirs et Rüttimeyer, au type de Sion (« Siontypus »). L'os frontal ou du moins ce qui en est conservé, nous autorise à admettre un angle facial de  $77,0^{\circ}$ . Il y aurait donc aussi sous ce rapport-là coïncidence avec le type cité ci-dessus. Nous aurions donc à Bassecourt, près de Delémont, trois types différents ensevelis les uns à côté des autres et dans le même emplacement. Ce fait se représente ailleurs ; il nous prouve que de bonne heure déjà les peuples se sont mélangés, que, alors comme aujourd'hui, des individus d'origine différente vivaient en paix côte à côte et que déjà à cette époque reculée la nationalité ne dépendait pas exclusivement d'une origine commune.

La détermination du sexe des individus ensevelis à Bassecourt n'est, il est vrai, que d'un intérêt secondaire pour l'anthropologie ; elle est par contre importante pour l'archéologie. Pour autant que

Les crânes de Bassecourt  
et les détails du crâne 9



Cliché Adij No. 299



Cliché Adij No. 300 (Photos André Rais)

l'ostéologie nous permet de le dire, il nous semble que les Nos I, V, VIII et IX ont appartenu au sexe féminin et les Nos II, III, IV et VII au sexe masculin. Parmi les crânes du sexe féminin il en est deux dont la forme est très basse ; ils appartiennent à la classe dégénérée des crânes hauts et allongés, que Virschone a décrits avec exactitude. Ces mêmes crânes portent sur leurs os pariétaux la trace d'une maladie des os qui devait être passablement étendue.

L'os en lui-même mérite aussi une certaine attention. Il est blanc, friable, et colle à la langue ; il a donc perdu la plus grande partie de gélatine. Ce fait peut avoir été amené par deux circonstances : par la nature de la couche qui recouvre les tombeaux et par le peu de profondeur à laquelle ils se trouvent.

Quand le sous-sol est formé de gravier et de sable légers, l'eau le pénètre souvent, enlève peu à peu les parties terreuses des os, tant et si bien que le squelette paraît avoir séjourné sous terre depuis plusieurs milliers d'années. Quand par contre l'emplacement est bien abrité, quand les tombes ont été construites en pierres et en dalles, la gélatine peut parfaitement bien se conserver dans l'os et ce n'est qu'après un temps relativement assez considérable qu'elle arrive à être éliminée. J'ai fait cette observation pour faire remarquer que l'aspect général de ces crânes leur assigne un âge bien avancé et qu'ils peuvent sans contredit appartenir à l'époque burgonde, tout comme ils peuvent remonter aussi à une époque plus reculée.

#### 4. La collection, par M. le Dr André Rais

C'est exactement dans le courant du mois d'août 1876 que furent découvertes à Bassecourt les premières tombes d'un cimetière barbare. Les fouilles qui devaient se poursuivre jusqu'en 1882, révélèrent de suite d'importantes trouvailles. Malheureusement, la surveillance du chantier ne fut pas exercée de façon suivie, de sorte que plusieurs objets furent recueillis par des mains étrangères. Il est aussi regrettable qu'une mésentente se soit produite entre notre archéologue jurassien, Auguste Quiquerez, et la direction du Collège delémontain, car la collaboration de cet homme de science eut été fertile.

Dans le cadre de cet article, il est quasi impossible d'étudier tous les objets de la collection barbare de Bassecourt. On trouvera son inventaire détaillé et descriptif dans les « Trésors de mon pays, les Musées du Jura », ouvrage qui sera publié cette année par « Pro Jura ».

La précieuse collection barbare de Bassecourt est déposée depuis 1941, au Musée jurassien. Elle comprend des crânes, des armes, des bijoux, des monnaies et des poteries.

#### Les crânes

Des 11 crânes qui existent encore dans la collection de Bassecourt, nous en avons 4 qui sont d'une conservation parfaite.

## Les armes

**Les scramasaxes.** — A l'encontre du cimetière barbare de Bourrogne, la nécropole de Bassecourt n'a livré que des scramasaxes à l'exception, toutefois d'une épée à deux tranchants, à lame mince de 90 cm. de longueur sur 5 de largeur signalée par Auguste Quiquerez.

Le scramasaxe n'est pas autre chose qu'un couteau de guerre en usage chez les Francs, dont la lame présente un seul tranchant, rectiligne et un dos épais plus ou moins courbe ou coudé.

Vingt et une pièces, en assez bon état, ont été exhumées à Bassecourt. La plus grande mesure 72 cm. et la plus petite 29.

Voici les Nos : 1, 5, 15, 55, 70, 71, 72, 92, 93, 99, 104, 118, 121, 124, 129, 134, 135, 136, 148, 160, 161.

**Les fourreaux.** — Les fourreaux étaient en bois ou de bois recouvert de cuir. Ils étaient aussi ornés, en haut, d'une garniture de bronze, les deux extrémités étant jointes par deux rivets. Cf. les Nos 19, 147, 274, 276.

**Les ornements des ceinturons.** — Plaquettes de bronze percées de trois trous. Cf. les Nos 29, 30, 31, 279, 280, etc.

**Les couteaux.** — Ils mesurent en général 8 cm. de long. Huit pièces en bon état ont été découvertes. Voici les Nos 79, 120, 122, 133, 153, 175, 180, 192.

**Les lances.** — La collection de Bassecourt contient trois fers de lance. L'un atteint 47 cm. (N° 6) ; un autre, muni de crochets, mesure 30,5 cm. (N° 173).

**Les flèches.** — Citons cinq pointes de flèches en fer (Nos 16, 17, 18, 49, 50) rangées « dans une espèce de carquois accroché au ceinturon, à côté de l'épée ».

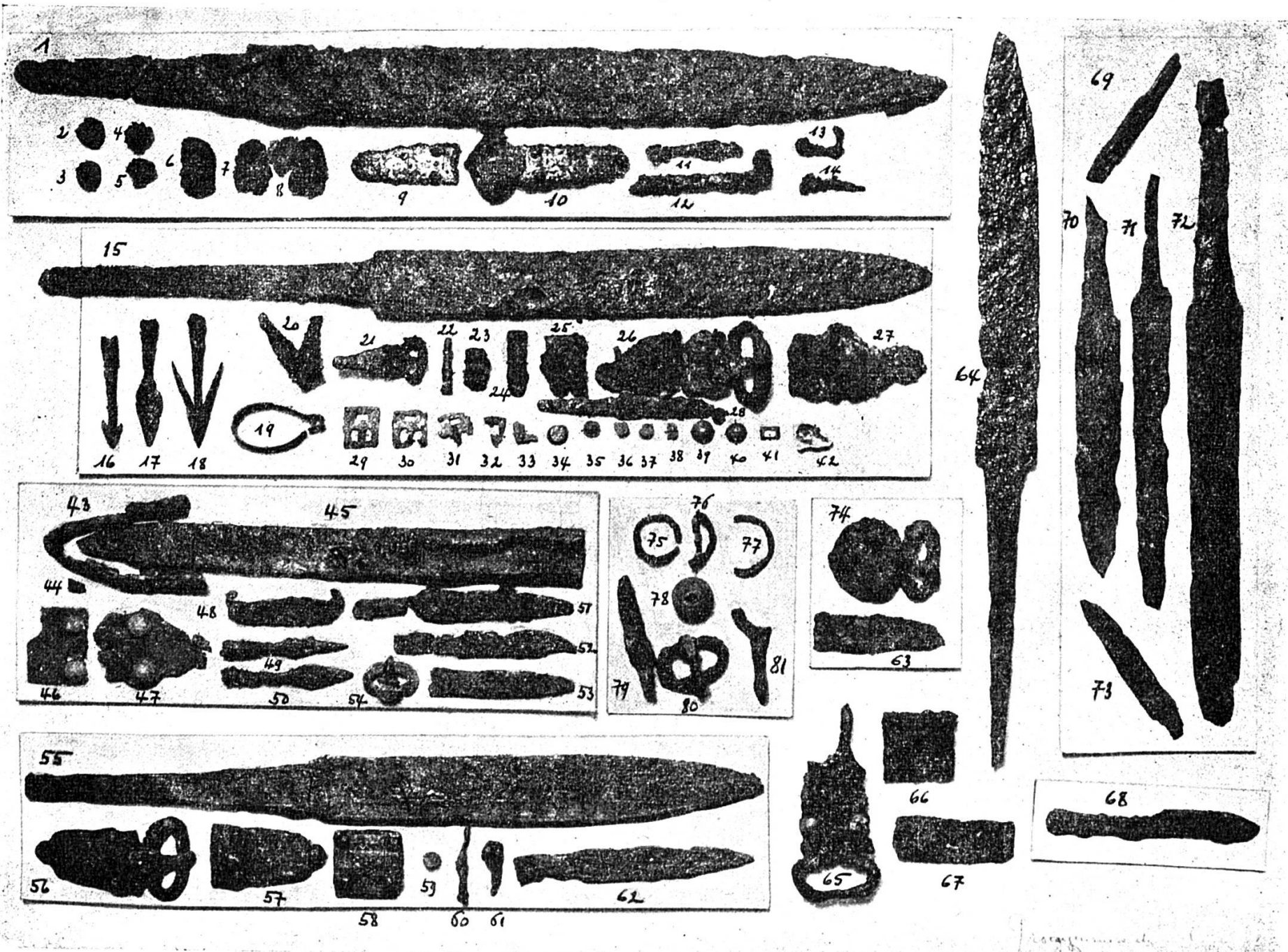
**Les haches.** — Des haches en fer, l'une N° 184, de 16,5 cm., l'autre N° 183, arrondie, de 15,5 cm.

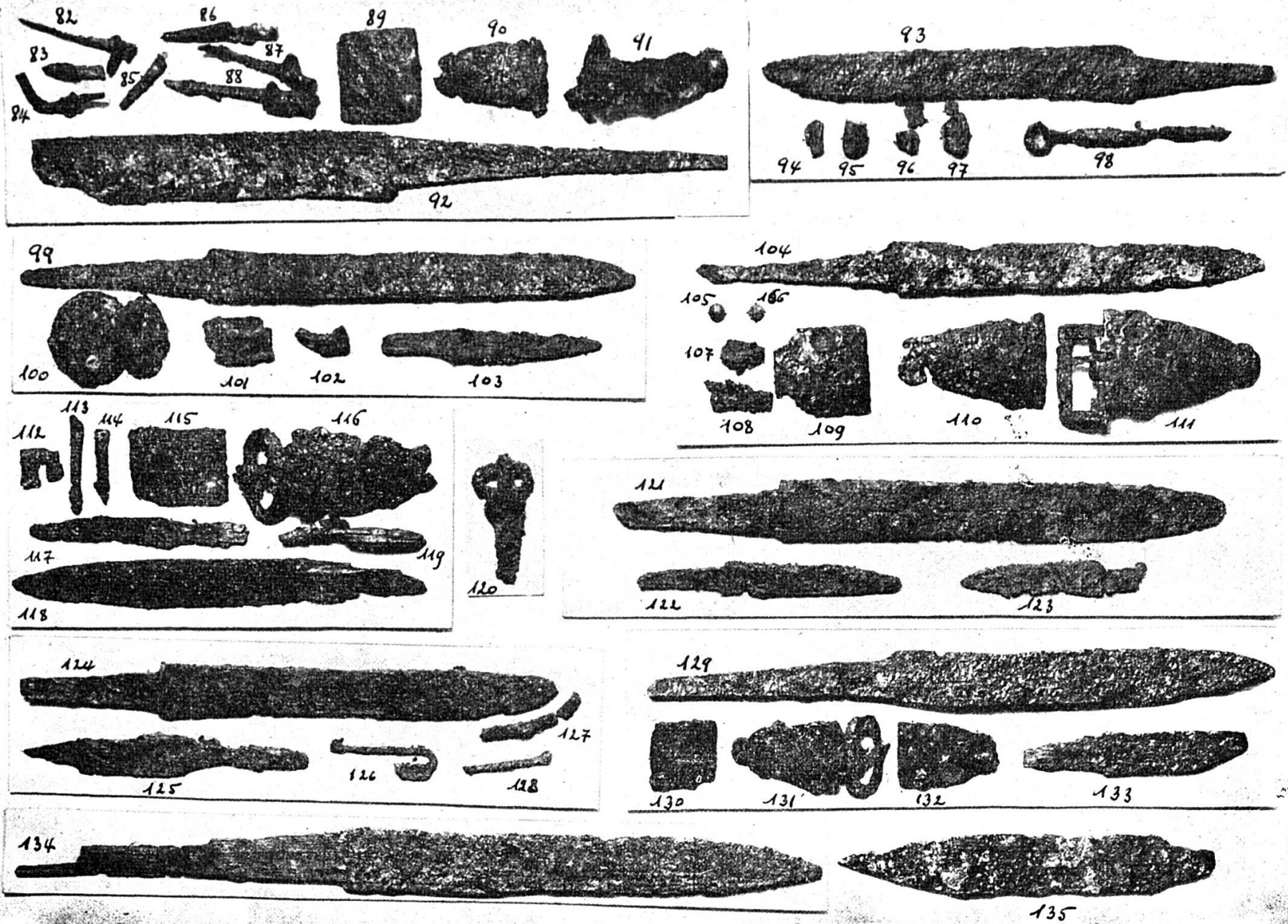
**Les ombons.** — Du latin « umbo », l'ombon n'est pas autre chose qu'un petit cône en fer fixé au milieu du bouclier, qui servait à écarter les traits et même à frapper l'ennemi dans la mêlée. Deux ombons ont été recueillis à Bassecourt. L'un est au Musée historique de Berne, l'autre figure dans la collection du Progymnase. Celui-ci a un diamètre de 16,3 cm. ; une hauteur de 7,5 cm. Cf. le N° 185.

**Le trident.** — Mesurant 31 cm. de long sur 12 de large, le trident devait être une arme de guerre, les dents étant pourvues d'ailettes. On remarque encore les traces du manche de bois (N° 157).

**Les éperons.** — L'éperon unique en bronze (314) — 9,5 cm. de long — qui était placé au pied gauche du mort, est terminé par une petite pointe, tandis que celui en fer (394) est gothique.

**Le matériel des trouses.** — La rouelle de suspension, N° 315 (en morceau). Le perçoir, Nos 98, 201. Le briquet, N° 48. Les pierres à feu, Nos 290, 291. Les ciseaux ou forces N° 81 (morceau). Le peigne est en os, avec deux rivets de fer. Il mesure 9,5 cm., N° 260.





**Les garnitures de ceintures.** — Nous ne pouvons décrire toutes les garnitures de ceintures recueillies dans la nécropole de Bassecourt. Une très grande partie du reste, à la suite d'une mauvaise conservation, est dans un triste état. A l'exception du N° 202-203, toutes les garnitures de ceintures sont damasquinées ou plaquées.

Les plaques trapézoïdales Nos 9-10, 56-58, 130-132, 149-151, 288-289, 295-297.

Les plaques rectangulaires N° 298.

Les plaques de formes variées Nos 318, 323-325.

Les plaques en bronze. Nous n'en avons qu'une seule. N° 202-203.

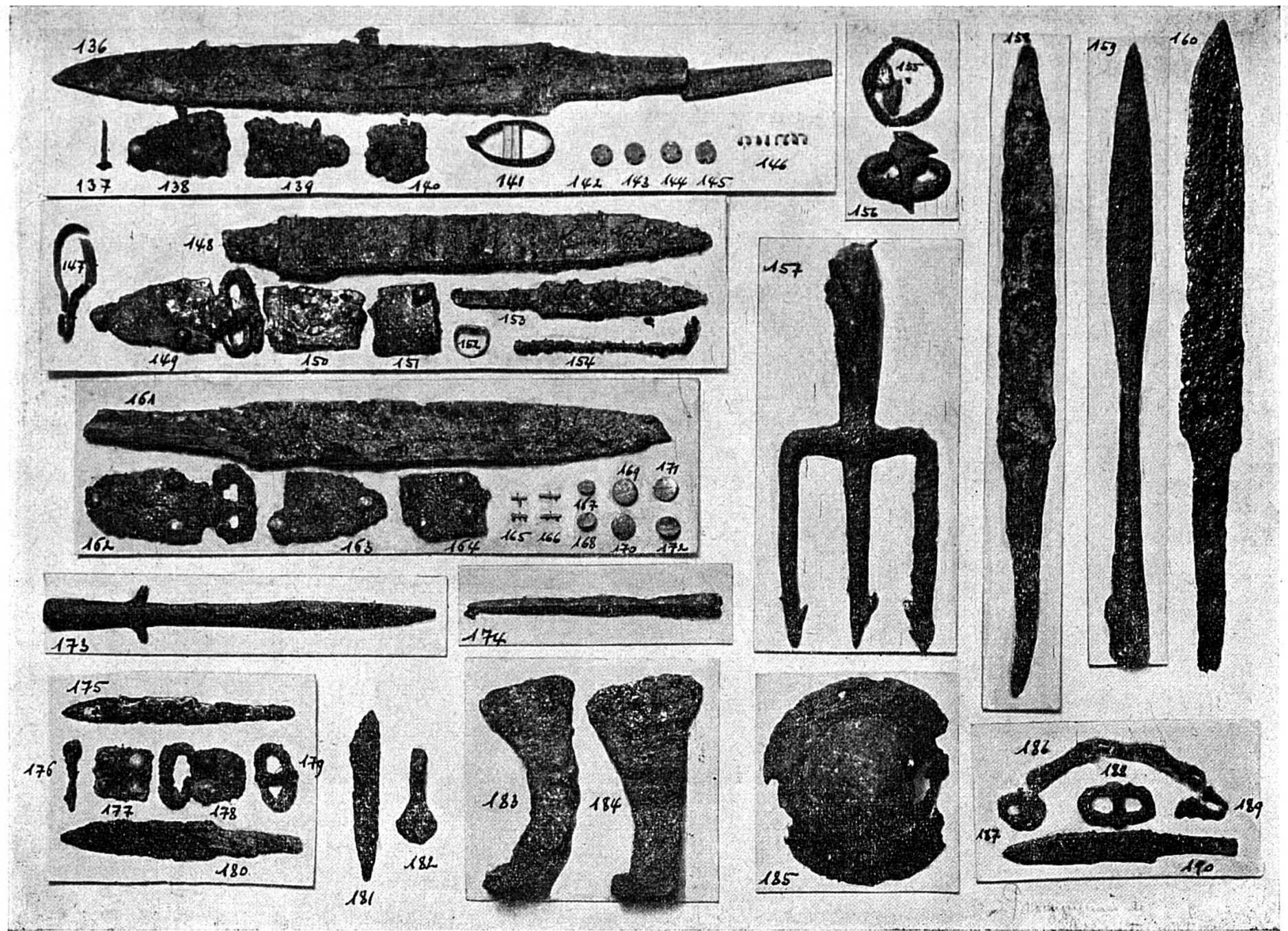
## Les bijoux

**Les fibules.** — La fibule est une agrafe de métal qui servait à attacher ensemble les pièces d'étoffe qui composaient le vêtement dans l'antiquité. Elles figuraient dans l'ajustement des hommes et des femmes. Les hommes s'en servaient pour retenir sur le haut de la poitrine les extrémités de la chlamyde ou du pallium, ou bien pour fixer sur l'épaule droite les coins du manteau italique ou paludamentum, ou du sayon gaulois. Les femmes se servaient de ces bijoux soit pour attacher sur la poitrine les bouts du long voile dont elles se couvraient, soit pour retenir sur chaque épaule le bord supérieur du peplos, soit enfin pour maintenir de place en place les manches fendues de la tunique. La fibule antique, comme la broche moderne, se composait d'une épingle de longueur variable selon son usage, fixée par un ressort puis par une charnière à une pièce métallique diversement ornée.

Deux fibules furent exhumées à Bassecourt, l'une, de tradition romaine (N° 415), l'autre du VII<sup>e</sup> siècle (N° 247). Voici la description de celle-ci :

Fibule en bronze recouverte d'une feuille d'or très mince, retenue par huit rivets d'argent. Diamètre 41 mm. ; épaisseur du disque 3 mm. Epingle à ressort. Le centre de la plaque d'or est relevé en forme de petite bosse dont le milieu est occupé par un morceau de verre taillé en table, enchâssé dans l'or. Quatre morceaux de verre triangulaires ainsi qu'une série de huit doubles petits anneaux enfermés sur trois côtés par un double U, le tout en filigranes d'or, entourent cette partie centrale. Quatre morceaux de nacre, deux morceaux de verre ordinaire et deux cabochons bleus alternent entre les huit rivets d'argent. Une nouvelle série de quatre petits anneaux d'or épousant les bras de la croix (dont deux en mauvais état) et séparée par un anneau est adossée au cercle d'or au centre de la broche. Tous ces verres sont montés sur bannes. La fibule, réparée par le Musée national, est d'une conservation parfaite.

**Les bagues.** — Nos 152 et 383. La plus importante est celle qui représente les traits du Christ ou ceux d'un saint moine : yeux obliques, moustache tombante, tandis que court la légende de gauche à droite :



MONAC MARIO VIVAT (N° 152).

Le bracelet est en bronze, N° 393.

Les boucles d'oreilles, Nos 213-214, 401, 411.

L'épingle à cheveux, N° 334.

Les colliers d'or, Nos 248-250 et 4, 5, 6, 263.

Les colliers de grain. — Avec le VII<sup>e</sup> siècle apparaissent de magnifiques colliers aux mille couleurs. Les grains sont de terre cuite, d'ambre, de résine dure, de pâte de verre émaillée, de verre uni, de verre orné de dessins en couleur, de cristal ou de pierres naturelles, d'améthyste.

Les grands colliers Nos 191, 228, 233, 234, 252, 253, 270, 271, 272, 302, 338, 339, 353, 375.

Les moyens Nos 235, 251, 301 (grains de moutarde).

Les petits Nos 76, 200, 269, 327, 337, 362, 374, 385, 395.

## Les monnaies

La monnaie burgonde dont Henri Duvoisin fait état dans son rapport n'existe plus dans la collection. Voici la description des neuf monnaies, toutes romaines et toutes percées, ce qui nous autorise à déclarer que ces piécettes ont été utilisées au VII<sup>e</sup> siècle en guise de pendeloques.

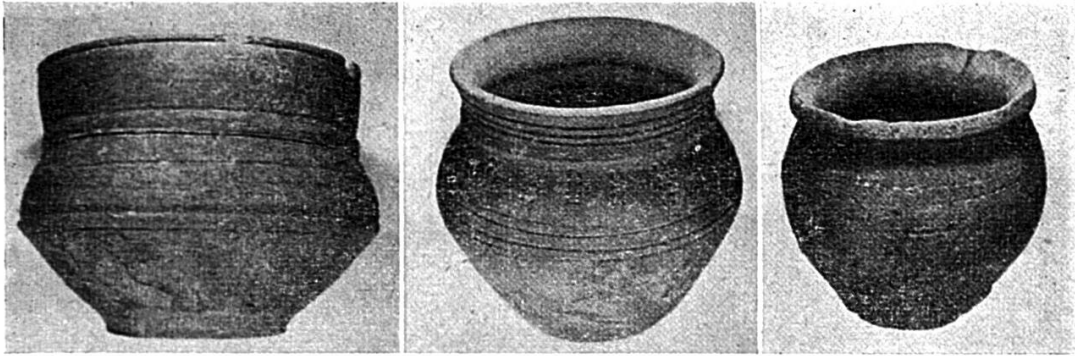
- 330 Auguste. Atelier gaulois.
- 211 Postumus (probablement) tué par ses soldats en 267.
- 212 Gallien 260-268.
- 209 Claude II 268-270. Frappé après sa mort dans un atelier gaulois.
- 333 Probus 276-282.
- 331 Maximilien Hercule 286-305.
- 329 Constantin le Grand 306-337.
- 210 Constant I<sup>er</sup>, empereur d'Occident 337-350.
- 332 Constance II, empereur d'Orient 337, seul empereur de 351-361 <sup>1)</sup>.

<sup>1)</sup> Ces monnaies ont été déterminées par le Dr Herbert A. Cahn, directeur des Monnaies et Médailles S. A. à Bâle. Nous le remercions vivement.

## Les poteries

J'ai retrouvé au Musée du Collège de Delémont, trois beaux vases qui, à n'en pas douter, provenaient du cimetière de Bassecourt. Ces vases ont été replacés cette année dans la collection.

Les pots funéraires de Bassecourt sont pareils à tous ceux découverts dans les autres nécropoles. Ils sont de terre cuite, bleuâtre, grise, noirâtre. Le plus grand ne dépasse pas 14,5 cm de hauteur ; le second dont la panse a la forme de deux troncs de cônes opposés par la base, atteint 7,9 cm. de haut. Ces poteries contenaient des aliments pour le défunt.



Les trois pots funéraires de Bassecourt.

Cliché Adij No. 304 (Photo André Rais)

## 5. Le sondage de 1942

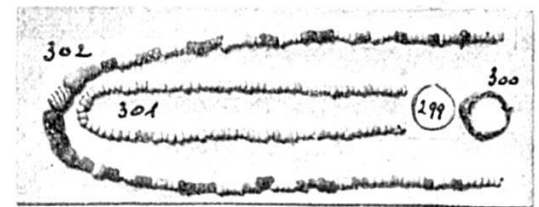
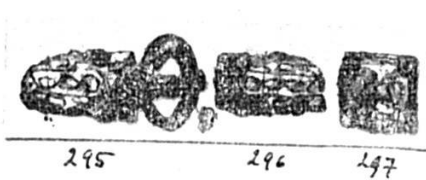
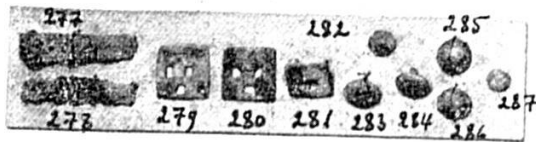
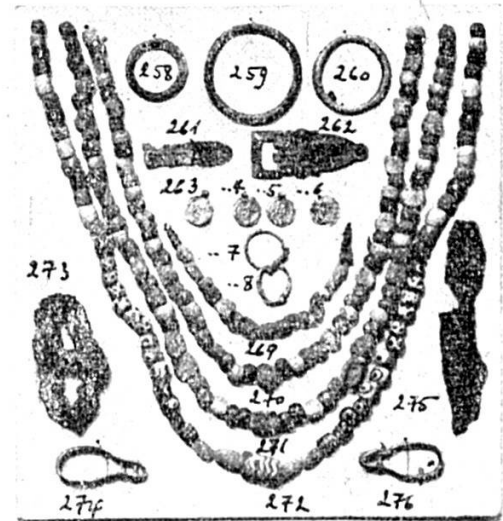
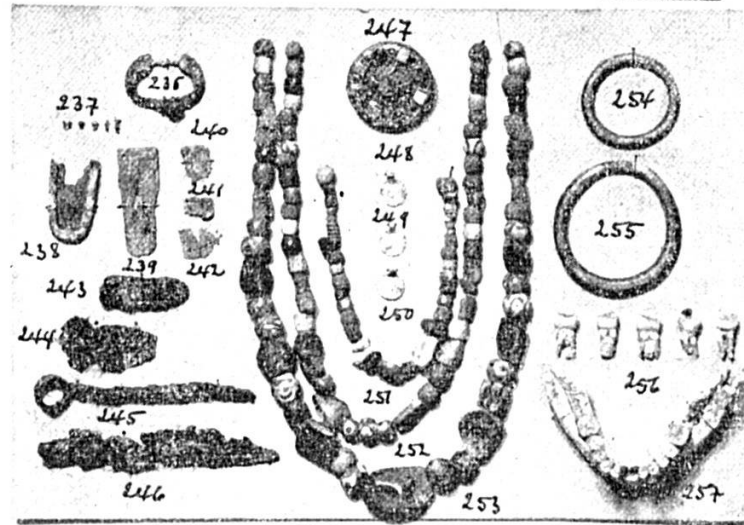
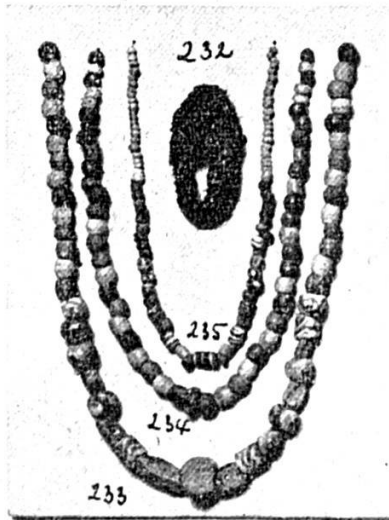
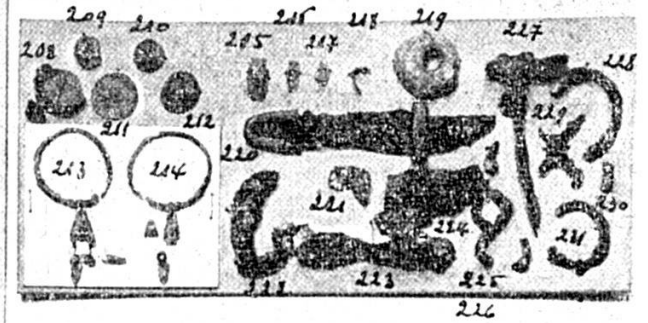
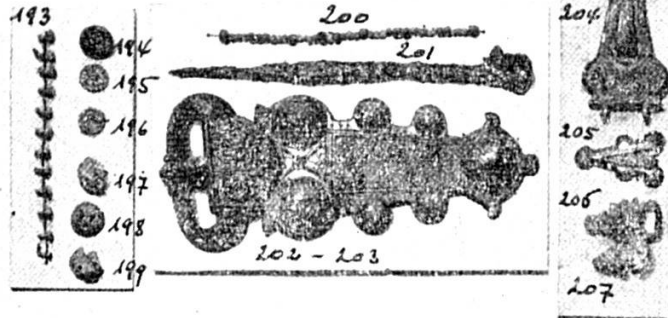
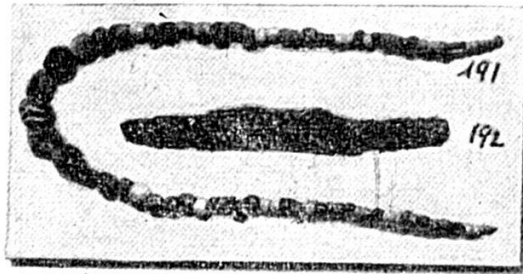
Si les rapports d'Henri Duvoisin et d'Auguste Quiquerez sont, dans l'ensemble, assez détaillés, les plans des fouilles n'ont jamais été levés. Où se trouvait-il exactement ce cimetière barbare ? Quelle était son étendue ? Quelle était la forme d'une tombe ?

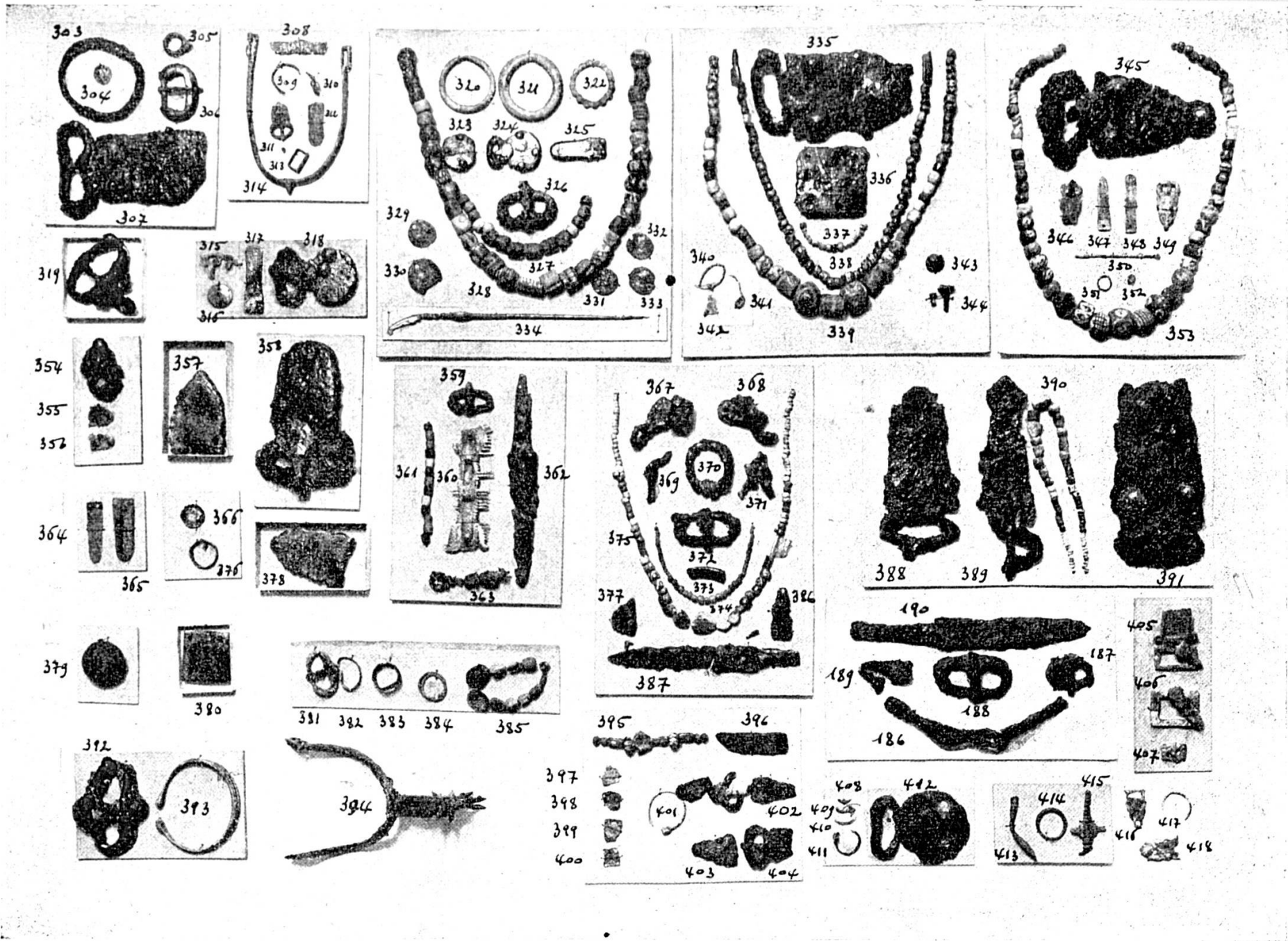
C'est pour résoudre ces problèmes qu'un petit comité, présidé par M. Georges Ruedin, a été constitué en 1942. Après un mois de travail, nous avons pu déterminer ceci :

Le cimetière barbare s'étend sur une profondeur de plus de 120 mètres environ. Il commence à 10 mètres de la bordure du chemin qui, de la fabrique Georges Ruedin coupe la voie ferrée pour aboutir à la route cantonale Bassecourt-Glovelier, près de la chapelle de Saint-Hubert. Vingt-trois tombes furent relevées ; neuf avaient été fouillées par Henri Duvoisin ; onze ont été découvertes par nous-mêmes et trois n'ont pas été ouvertes. Toutes les tombes étaient bien alignées, séparées chacune par un mètre de terre libre. Tous les corps avaient les pieds au levant, la tête au couchant. Un petit jardinet, composé de pierres de forêt, signalait la tombe.

Ajoutons encore que les restes d'une ancienne chapelle mentionnée en 1412 (« capella beati Tube vulgariter dicte de le cheppelle saint Tumbay et vndecim milium virginum site in campis dictè ville de Altdorf », — la chapelle du bienheureux Tube appelée vulgairement la chapelle de saint Tumbay et des 11.000 Vierges située dans la plaine de Bassecourt) — sont mis à jour au sud de l'actuelle église Saint-Hubert.

Et, sondant les bases de cet oratoire, nous découvrons, se détachant du côté sud, deux murs qui formaient un rectangle de 21 m. sur 15 m. Recherches faites dans les archives, nous constatons qu'il s'agit d'un petit cimetière de pestiférés, utilisé par les habitants de Berlincourt spécialement. Du 24 juin au 10 août 1634, puis du 22 février au 5 juillet 1636, 37 personnes, dont 36 pestiférés furent ensevelies à Saint-Hubert.





## 6. La date de la collection

Nous avons deux dates extrêmes : 50 ans avant Jésus-Christ et 1200 après Jésus-Christ. En effet, les débris d'un bracelet de verre bleu appartient à la période de La Tène II. Puis, nous avons des objets romains : fibule (N° 415) ; monnaies employées comme amulettes (Nos 209, 210, 211, 212, 329, 330, 331, 332, 333) ; une capsule en bronze destinée à fermer les tablettes de cire (N° 208), mais utilisée comme pendentif. Quelques pièces sont burgondes. La plus grande partie de la collection est composée d'objets de l'époque mérovingienne. Un éperon de fer est gothique.

Si nous passons rapidement en vue les objets recueillis par Henri Duvoisin, nous apprenons que

- les 21 scramasaxes datent entre les années 650 et 700 ;
- les 2 haches sont tardives, soit du VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle ;
- les pointes de lances ont une forme mérovingienne ;
- l'ombon peut dater du VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle ;
- les plaques des ceinturons sont des années 650 à 700 ;
- la fibule en or est du VII<sup>e</sup> siècle ;
- les colliers sont du VII<sup>e</sup> siècle ;
- les lances sont du VII<sup>e</sup> siècle ;
- la bague avec l'inscription VIVAT MONAC MARIO est du VII<sup>e</sup> siècle.

Dr ANDRÉ RAIS

---

## La Société des Forces électriques de la Goule

---

Nous trouvons dans le 56<sup>e</sup> rapport de gestion (exercice 1949) quelques renseignements intéressants sur le développement du réseau de distribution de cette société.

### Electrification de fermes isolées

Les dernières fermes isolées, qui n'étaient pas encore alimentées en électricité, ont été raccordées à nos réseaux. Il s'agit de 13 maisons pour lesquelles les extensions suivantes ont été établies : une ligne à basse tension partant du réseau de Mont-Tramelan pour l'alimentation des deux fermes Le Petit Cerneux et Chalet-Neuf ; une ligne en prolongation du réseau des Vacheries pour la ferme de La Deute ; une ligne desservant trois fermes : La Daxelhofer, Chez Widmer, La Babylone, est raccordée au réseau du Pré Garçon ; une extension du réseau de Courtelary alimente la ferme Le Pragrès ; un chalet est desservi par le réseau de l'Envers de Courtelary, et une ligne en prolongation du réseau